BULLETIN MUNICIPAL DE
LA VILLE DE SARRE-UNION
JUIN 2017

échos et images

Le GIC a fêté ses 40 ans
p. 12 et 13

dossier

Le nouveau Centre Socio-Culturel : un projet d'envergure

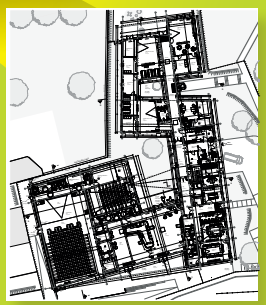

histoire

Jean Kremp maire de Sarre-Union de 1810 à 1819

Animations

Une soirée à l'opéra avec Federico Palacios et Célia Schmitt - 18 mars 2017

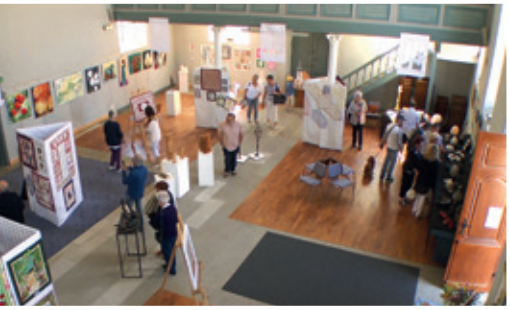

L'exposition au Temple Réformé pour les 40 ans du GIC 21 mai 2017

La Kappensitzung - 22 janvier 2017

Le concert du nouvel orchestre de Seine-et-Marne et la Philharmonie de Sarre-Union - 4 mars 2017

Agenda des animations

DU 24 JUIN 2017 AU 27 JANVIER 2018

JUIN 2017

24 Concert de la Chorale Mixte de Sarre-Union pour la fête de la musique au Temple Réformé à 20h.

30 Concert du groupe vocal féminin « Les Essenti'Elles » à l'église protestante à 20h.

JUILLET 2017

1ER Concours de pétanque semi-nocturne au boulodrome dès 19h.

1ER et 2 Grande manifestation en faveur de la Ligue contre le cancer « Le Relais pour la Vie » au stade Omnisports à 17h00.

8 Barbecue paroissial dans la cour du foyer protestant à partir de 17h.

9 Les chevaux d'Alsace Bossue en fête au Centre Équestre à partir de 10h.

14 Fête Nationale sur la Place de la République.

19 Visite guidée de l'usine JFA à 10h.

21 Marché des Saveurs sur la place de la République de 16h à 19h.

AOÛT 2017

5 Concours de pétanque au boulodrome à partir de 14h.

15 Marché aux puces organisé par l'Association d'Histoire et d'Archéologie.

18 Marché des Saveurs sur la place de la République de 16h à 19h.

26 Initiation et découverte des champignons avec l'ANAB.

SEPTEMBRE 2017

2 Concours de pétanque au boulodrome à partir de 14h.

9 Portes ouvertes de l'École de Musique à la salle de la Corderie dès 14h30.

15 Marché des Saveurs sur la Place de la République de 16h à 19h.

15 Conférence sur les faïenceries de Sarreguemines par M. Émile Decker, conservateur en chef honoraire du Musée de Sarreguemines au Temple Réformé à 20h.

15 et 16 Marche populaire à Paris organisée par le GIC.

17 Fête d'Automne.

24 Fête paroissiale à la Corderie.

30 Bourse aux vêtements d'hiver du GIC à la Corderie de 14h à 18h.

OCTOBRE 2017

1ER Bourse aux vêtements d'hiver du GIC à la Corderie de 9h à 16h.

4 Bourse aux œuvres humanitaires (invendus de la bourse aux vêtements) à la Corderie de 9h à 16h.

8 Bourse aux affaires d'enfants à la Corderie de 9h à 16h.

13 - 15 Week-end touristique dans le Jura organisé par le GIC.

15 Rencontre d'Églises, concert organisé par l'Église Évangélique de Sarre-Union à la Corderie.

La cavalcade de carnaval - 9 avril 2017

La cérémonie du 8 mai 2017

échos et images

Bulletin Municipal de Sarre-Union Juin 2017

Directeur de la publication : Marc Séné
Conception et impression : Imprimerie Scheuer
Photos : C. Bortoluzzi
Paulo Viana DNA Saverne
TV GIC Bouquenom
Associations de Sarre-Union
Dépôt légal : 1e semestre 2017
ISBN : 978 -2-36329-082-3

20 Marché des Saveurs sur la Place de la République de 16h à 19h.

22 Vide-greniers du club de tennis de table à la Corderie.

23 au 25 Stage de Zumba pour enfants proposé par l'association Clip Tonic.

28 Conférence-concert par M. Henri Fichter « Martin Luther et le choral allemand » au Temple Réformé à 20h.

NOVEMBRE 2017

4 Représentation de théâtre alsacien à la salle de la Corderie à 20 h.

5 Danses méditatives par l'association « Danses, Nature et Poésies » au Temple Réformé à 16h.

10 Représentation de théâtre alsacien à la salle de la Corderie à 20 h.

11 Représentation de théâtre alsacien à la salle de la Corderie à 20 h.

17 Marché des Saveurs sur la Place de la République de 16h à 19h.

18 Concert par l'ensemble Le Masque : « l'Europe baroque selon Jacob van Eyck » au Temple Réformé à 20h.

18 Représentation de théâtre alsacien à la salle de la Corderie à 20 h.

19 Représentation de théâtre alsacien à la salle de la Corderie à 15 h.

25 et 26 Marché de Noël à la maison de retraite.

DÉCEMBRE 2017

2 Ouverture de l'événement de Noël avec le concert de l'ensemble Plurium à l'Église Protestante.

3 Petit marché de Noël au Temple Réformé de 10h à 18h.

3 Concert de l'Avent de la Société Philharmonique à l'Église Protestante à 16h.

8 Ouverture de l'exposition du GIC au Temple Réformé avec le spectacle « La Danse des Saisons » de Delphine Freiss.

9 Crèche vivante sur la Place des Tilleuls à 17h et marché de Noël nocturne. Concert des Messagers (gospel) à l'église protestante à 20h.

10 Marché de Noël du GIC sur la Place des Tilleuls (Villeneuve) de 14h à 18h.

15 Marché des Saveurs sur la Place de la République de 16h à 19h.

15 Concert de l'Avent par le Chœur Vivace et la Chorale St Léon de Walscheid à l'Église Protestante à 20h.

16 Fête de Noël du Judo-Club à la Corderie.

16 Concert du Petit Chœur Vivace et de la chorale St-Léon de Walscheid à l'Église Protestante à 20h.

17 Marché de Noël du GIC sur la Place des Tilleuls (Villeneuve) de 14h à 18h.

17 Concert des Noëlies : La Pastorale de Noël de Charpentier par l'ensemble Hortus Musicalus, à l'Église Saint-Georges à 17h. Soupe de la fraternité sur le parvis de l'église à l'issue du concert.

JANVIER 2018

6 Concert de la chorale « L'Écho des Anges » de Pfalzweyer à l'Église Catholique à 16h. Balade lumineuse vers l'Eglise Protestante puis concert du Trio Jumble. Partage de la galette des rois aux ateliers du GIC.

21 Journée de travail des musiciens à la salle de la Corderie en vue du concert d'hiver de 9h30 à 16h30.

27 Concert d'hiver de la Société Philharmonique à la Corderie à 20h30.

Edito

Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

Vous trouverez au fil des pages de notre bulletin municipal différents articles et notamment celui consacré aux élèves du lycée Georges Imbert qui nous ont fabriqué de nouvelles corbeilles de propreté. Celles-ci seront installées, au fil de leur production, d'ici la fin de cette année. J'en profite pour inciter grands et petits à les utiliser à bon escient.
Nous vous présentons également le futur « Centre Socio-Culturel » qui sera le projet phare de cette mandature. Ce nouvel équipement comprendra 3 espaces périscolaires pouvant accueillir les enfants de 3 à 12 ans, mais également des bureaux pour les associations membres, une salle de cinéma et de conférences de 80 places et enfin une grande salle multifonctionnelle avec une jauge de près de 300 places grâce à des rangées de gradins amovibles.
Nous sommes persuadés que cet investissement, dont la maîtrise du coût reste prioritaire, permettra à notre commune de rayonner sur l'ensemble de notre territoire.
Enfin, j'espère vous voir très nombreux lors du « Relais pour la Vie » qui se déroulera les 1 et 2 juillet prochains au stade Omnisports. Le but est de récolter des dons destinés à la lutte contre le cancer. Vous trouverez toutes les informations concernant cet évènement sur le site internet « relais pour la vie. net »
En attendant, je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de bonnes vacances et un agréable été.

Marc Séné
Maire de Sarre-Union

La soirée de contes musicaux - 8 Avril 2017

Le concert de la fête des mères - 27 Mai 2017

Le gala de catch - 14 janvier 2017

Les lycéens au service de la Ville

La Ville de Sarre-Union sera progressivement équipée de nouvelles poubelles publiques fabriquées par les élèves de Terminale bac pro TCI (technicien en chaudronnerie industrielle) du Lycée Georges Imbert.

Jean-Jacques Grillet et l'un de ses élèves devant le tableau qui détaille les phases de production pour chaque pièce.

A l'origine, ces réalisations s'inscrivent dans un vaste projet éducatif mené par le lycée. L'idée est née d'une opération « lycée propre » initiée en septembre 2014 par le proviseur Son Tran Thanh dans l'optique d'améliorer l'espace de vie et les conditions de travail des lycéens.
Un premier volet de ce projet prévoyait la réfection des salles et des couloirs ainsi que de multiples travaux de peinture. Les élèves eux-mêmes étaient mis à contribution puisque chaque classe était chargée, une demi-journée par an, du nettoyage de l'établissement (balayage, ramassage des papiers…).

Un autre volet de ce projet était l'embellissement du lycée par la création de nouvelles corbeilles de propreté. C'est Jean-Jacques Grillet, professeur de chaudronnerie, qui a réfléchi au projet et a impliqué des élèves de Terminale bac pro.

L'initiative a eu un écho très positif auprès de la municipalité qui a décidé de passer une première commande, les poubelles publiques existantes étant vieillissantes. Les élèves ont ainsi été amenés à mener une démarche industrielle complète : conception, dessins industriels, réalisation des programmes informatiques, découpe plasma, soudure et réalisation d'un premier prototype. Après discussion en mairie, des améliorations ont été apportées selon les besoins. Il s'est avéré nécessaire d'équiper chaque corbeille de trois pieds au lieu de deux, afin d'optimiser leur stabilité.

Le projet global a été présenté au rectorat de Strasbourg et a été labellisé « E3D » qui reconnait une démarche globale de développement durable associant les élèves, les enseignants, personnels administratifs, techniques et de direction en collaboration avec les collectivités territoriales, parties prenantes.

Une très belle illustration de l'éducation au développement durable pour les jeunes du lycée qui, à n'en pas douter, auront encore plus à cœur de déposer leurs déchets dans des corbeilles de leur propre fabrication.

« La fabrication de ces poubelles est étroitement liée à la pédagogie et au savoir-faire que les élèves doivent acquérir dans leur cursus scolaire » explique Eugène Muszumanski, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques. Les élèves ont notamment dû respecter les normes en vigueur. Le diamètre des contenants a dû être adapté à la dimension des sacs poubelle standards mais aussi aux normes anti-attentat imposant une ouverture du fond.

Le nouveau Centre Socio-Culturel : un projet d'envergure

La Ville de Sarre-Union a décidé de mener une réflexion sur l'avenir du Centre Socio-Culturel de la Commune.

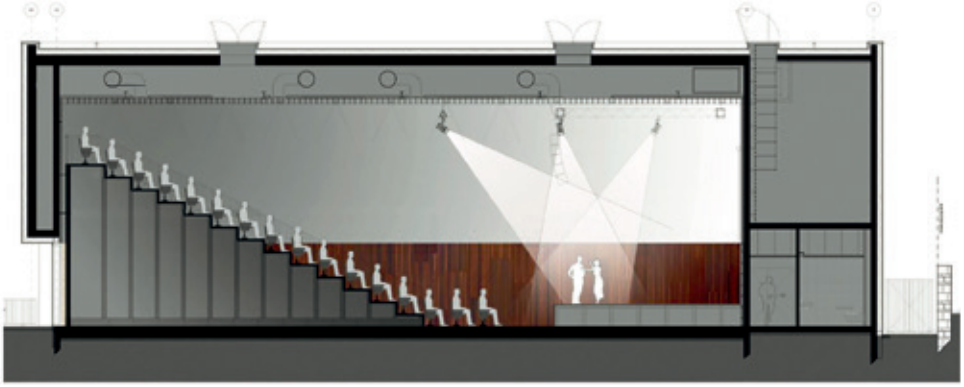

Coupe longitudinale de la grande salle multifonctionnelle de 300 places équipée d'une tribune rétractable

Le Centre profite d'une situation stratégique en entrée de commune et à immédiate proximité des principaux équipements éducatifs (école, collège, lycée, bibliothèque), mais la structure immobilière construite dans les années 1980 n'a jamais connu de rénovation globale. Aujourd'hui, elle présente des dysfonctionnements et désordres importants :

- gestion des accès et accessibilité ;
- équipements sanitaires ;
- salles sous-dimensionnées au regard de la hausse des effectifs accueillis et de la diversité des activités développées.

Face à ce constat, les élus ont décidé de se doter du concours d'un bureau d'études permettant de « programmer » l'opération, c'est-à-dire de présenter des scenarii de réalisation du nouvel équipement.

Dans ce cadre, suite à différentes études de faisabilité, la Commune de Sarre-Union a décidé de procéder à la reconstruction totale du Centre et à la démolition des bâtiments actuels. Les objectifs sont :

- de répondre à l'activité actuelle du Centre et de disposer de locaux pour de nouvelles activités culturelles et festives ;
- de disposer d'un équipement aux normes d'accessibilité, de flux logistique et de performances environnementales ;
- de réaliser une opération évitant tous travaux en site occupé ou relocalisation temporaire d'activité (le bâtiment actuel reste en fonction durant la construction du nouveau Centre).

Les surfaces actuelles du Centre sont de 980 m² dans œuvre et les surfaces programmées sont de près de 2000 m² soit un quasi-doublement des surfaces par rapport à l'existant du fait de mises aux normes mais essentiellement de la programmation de salles inexistantes actuellement (cinéma, salle de conférence…).

Un concours de maîtrise d'œuvre a été organisé. Un jury, présidé par le Maire et composé d'élus et de personnes spécialistes, a examiné les 64 candidatures présentées par des équipes françaises, mais aussi italienne, allemande ou belge.

Une équipe de maîtrise d'œuvre, constituée d'une équipe d'architectes, le Cabinet Rey-Lucquet de Strasbourg et de bureaux d'études, a été recrutée suite à cette procédure.

Après plusieurs mois de travail et des réunions mensuelles, l'avant-projet définitif a été présenté par le Cabinet Rey-Lucquet. Il intègre entre autres :

- 3 espaces périscolaires, accueillant des enfants de 3 à 12 ans en trois groupes d'âges, pour 600 m² ;
- 1 salle de cinéma et de conférence de 80 places, avec régie numérique ;
- 1 grande salle multifonctionnelle de 300 places, équipée d'une tribune rétractable, et sectorisable en 2 salles de 150 places par mur mobile ;
- 1 secteur de bureaux pour 250 m².

Le permis de construire a été accordé au courant du mois d'avril dernier.

La prochaine étape sera de réaliser un appel d'offres afin de recruter les entreprises qui seront chargées de réaliser les travaux.

Le budget de l'opération est de 5,2 millions d'euros TTC, ou 4,5 millions euros HT travaux (démolition CSC existant, tribune rétractables 300 places et VRD inclus). Des subventions ont d'ores et déjà été allouées par l'État, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental. D'autres demandes sont en cours d'instruction.

Le Centre Social et Culturel de Sarre-Union

Le Centre Social et Culturel de Sarre-Union est une association qui propose des activités et des services aux habitants de Sarre-Union et environs.

Tous les 4 ans, l'association réitère son agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin. Au cours de la période 2015/2019, les principales orientations définies par son conseil d'administration s'articulent autour de trois thématiques :

- construire : …et accompagner le travail collaboratif,
  …et faire émerger,
- contribuer …à la fonction parentale,
  …au vivre ensemble,
- promouvoir …l'environnement et le cadre de vie,
  …l'engagement associatif.

Les différentes activités que propose la structure s'articulent autour de différents pôles :

- les activités de la petite enfance et de l'enfance (périscolaire matin, midi et soir, contrat local d'accompagnement à la scolarité, centre aéré, atelier cirque, atelier guitare…).
- les activités pour les jeunes de 11 à 25 ans (contrat local d'accompagnement à la scolarité, atelier cirque, atelier guitare, « mission jeunes » Alsace-Bossue…).
- le développement personnel (yoga, sophrologie, qi gong, tai-chi, animation linguistique, anglais…).
- la parentalité (cycles d'information et d'échanges autour d'une thématique, ateliers parents-enfants, repas familiaux, projet V.A.C.A.F…).
- les seniors (gym sur chaise, « café-kränzel », échanges autour des repas, atelier passe-temps, rencontres intergénérationnelles…).

Les usagers du Centre :
Au total ce sont 743 membres qui fréquentent le C.S.C. de Sarre-Union. Ils représentent 559 ménages (366 adultes et 377 enfants).

Le cinéma au Centre :
Depuis septembre 2013, le Centre Social et Culturel de Sarre-Union s'est doté d'un équipement numérique financé par la commune de Sarre-Union et la Région Alsace. Grâce à cet investissement, l'activité cinéma ne cesse de se développer.

On peut définir deux types de programmations :
- les séances « tout public » :
Trois moments de projection sont programmés en période hivernale :

- le vendredi soir : film du box office, film familial,
- le mercredi soir : film d'auteur, films qui s'inscrivent dans un festival (Augenblick, ciné-débat du parc des Vosges du Nord, Festival des Paysages…),
- mercredis et dimanches après-midi : film familial.

- les séances scolaires
Le Centre Social et Culturel est inscrit dans le dispositif d'éducation à l'image coordonné par Alsace Cinémas.
Ce dispositif permet aux écoles primaires, collèges et aux lycées de s'inscrire dans un parcours pédagogique et de réflexion autour des différents films proposés.
Au cours de l'année scolaire 2016-2017, ce sont 16 classes des écoles maternelles et primaires avoisinantes, l'ensemble des 6ème du collège Pierre Claude et les 1re du lycée Georges Imbert qui ont adhéré à ce dispositif.

Au cours de l'année 2016, ce sont 118 séances de cinéma qui ont été programmées pour 4.812 spectateurs.

Un budget 2017 qui permet d'assumer les projets en cours

Des dépenses qui permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services offerts par la Mairie.

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement des charges de personnel, des achats de biens de services, des subventions et des contributions aux organismes de regroupement. Les prévisions de dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation. Elles s'élèvent à 3 382 349 € cette année, contre 3 327 962 € pour l'exercice précédent. Le graphique ci-joint montre la variation en fonction des catégories de dépenses de fonctionnement.

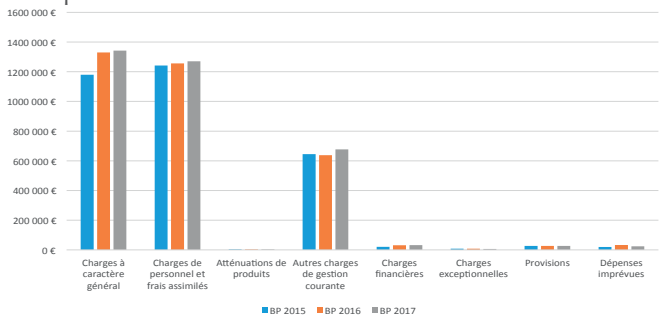

Des recettes de fonctionnement stables, malgré une nouvelle diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

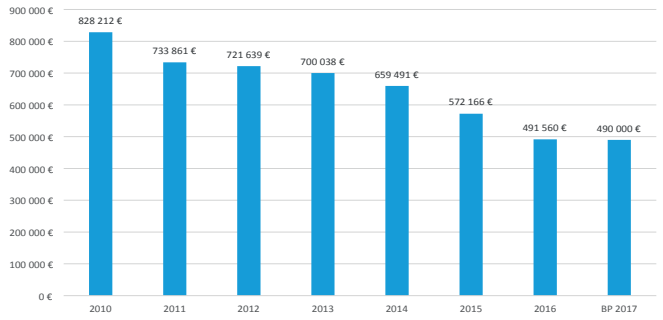

Le montant de la DGF a été récemment notifié par les services de l'Etat. Cette dotation s'élève cette année à 490 000 € contre 491 560 € en 2016 et 572 166 € l'année précédente.
Comme l'indique le graphique ci-joint, la DGF est progressivement réduite depuis 2008, lorsqu'elle s'élevait à 837 979 €. Cependant, la diminution a été plus forte entre 2010 et 2011 : - 94 351 € et entre 2014 et 2015 : - 87 325 €.
Au total, la perte de recette s'élève à 346 419 €, soit 41 %.
Le produit prévisionnel global de fonctionnement s'élève à 3 574 733 € pour 2017 contre 3 853 430 € en 2016.
Ces recettes se composent principalement :

- des recettes fiscales. Les élus fixent le taux de ces recettes, suite à la notification des bases par les services de l'État. Il s'agit de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier non bâti, de la taxe sur le foncier bâti, de la contribution foncière des entreprises. Ces taux n'ont pas augmenté depuis 2004 (hors évolution liée à la réforme de la Taxe Professionnelle et de la fiscalité locale)
- de l'excédent de l'exercice 2016.
- de dotations dont le montant est fixé par les services de l'État : la garantie individuelle des ressources, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, la dotation globale de fonctionnement et d'autres dotations.

Le graphique ci-après montre la répartition des recettes de fonctionnement.

Des recettes d'investissement liées au résultat de la section de fonctionnement

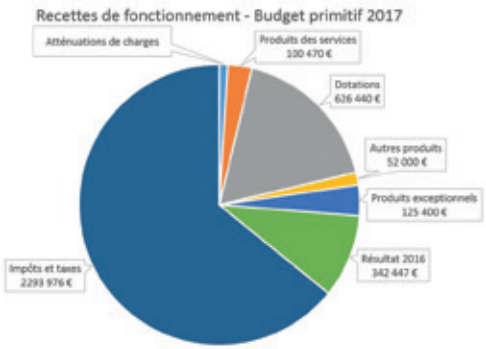

Les recettes de la section d'investissement se composent de subventions du Département, de la Région et de l'Etat, du fonds de compensation de la TVA et l'affectation du résultat des exercices antérieurs. C'est cependant en grande partie l'excédent dégagé en section de fonctionnement qui permet de financer les dépenses d'investissement.

Des possibilités de financement d'investissement préservées

Le projet de Centre Socio-Culturel est largement avancé. Les crédits nécessaires sont en partie rassemblés, afin de faire face aux premières dépenses. Ainsi, une somme de 2 000 000 € est d'ores et déjà affectée à cette opération. Cependant, d'autres dépenses sont prévues. La somme de 1 000 000 d'euros est inscrite afin d'assurer des travaux de voirie. Le funérarium est actuellement en cours de construction. Ce nouvel équipement sera confié à un opérateur dans le cadre d'une Délégation de Service Public.
Enfin, d'autres crédits sont réservés à des acquisitions de matériel et travaux à réaliser sur les bâtiments appartenant à la commune, afin de maintenir le niveau de service offert aux habitants de Sarre-Union.
Le budget 2017 reste équilibré, malgré les difficultés auxquelles toutes les collectivités territoriales sont confrontées.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Madame Marie-Thérèse Wilbert, l'épouse de Monsieur Jean-Louis Wilbert qui nous fait l'honneur d'être, depuis de nombreuses années, l'auteur bénévole de la page « histoire » de notre bulletin municipal.

Le Maire Marc Séné et l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Jean Kremp, maire de Sarre-Union de 1810 à 1819

Au cours de l'assemblée générale de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs (SHASE) qui s'est tenue le dimanche 9 avril au Centre Socio-Culturel de Sarre-Union, Daniel Peter, président de la SHASE, a remis au maire et conseiller départemental Marc Séné, un document photographique représentant le gilet de Jean Kremp, maire de Sarre-Union au début du 19e siècle. Ce document avait été offert à l'auteur de ces lignes par les descendants parisiens de ce fidèle serviteur de Bouquenom et de Sarre-Union.

Greffier de la prévôté de Bouquenom

Né en 1747, Jean Kremp, fils du maître boulanger Johannes Kremp et de Marguerite Pastor, fut baptisé dès le lendemain 13 décembre par le vicaire Collignon de la paroisse Saint-Georges. Après avoir suivi l'enseignement du régent d'école Jacques Wagner, il poursuivit ses études au collège des jésuites de sa ville natale. Nommé en 1774 « greffier de la prévôté de Bouquenom », il épousa, deux ans plus tard, Anne Marie Dopffer, fille d'un boucher local originaire de Bitche. Le conseiller du roi et commissaire des limites Charles Alexandre Mathis demanda au sieur Kremp de devenir son secrétaire pour la mise en place des bornes de l'enclave française toujours visibles autour de Sarre-Union et Sarrewerden.

Fervent royaliste comme la grosse majorité des habitants de la ville, il s'opposa en 1792, alors qu'il était vice-président du district de Bitche dont faisait partie Bouquenom, à la déchéance du roi Louis XVI et n'échappa à la guillotine qu'en rejoignant, en Allemagne, l'armée des émigrés de Condé opposés aux armées républicaines. Durant ses 8 années de pérégrinations à travers l'Europe, il obtint le brevet de sous-lieutenant.

Secrétaire puis maire de Sarre-Union

Revenu dans ses foyers fin 1801, il y retrouva son épouse avec ses enfants qui, pour pouvoir vivre, avait ouvert une auberge. Le maire Jacques Loegler le nomma secrétaire de la ville, peuplée alors de 1914 catholiques, 1018 luthériens, 190 juifs, 182 réformés et 2 dissidents. Nommé, lui-même maire en octobre 1810, Jean Kremp prit les décisions suivantes : réparation des murailles de Bouquenom qui menaçaient ruine, entretien des chemins vicinaux, amélioration de l'enseignement des garçons et filles par la mise en place d'une distribution de prix, mise en place des bancs-reposoirs… Lors de sa visite à Bouquenom, le préfet Lezay-Marnesia qualifia la ville de « fort belle commune » et son maire de « distingué sous tous les rapports. A conserver ! ».

Mais avec la défaite de Napoléon Ier en 1814, des événements dramatiques survinrent en France. Le passage incessant des troupes cosaques et prussiennes exigèrent de nouvelles contributions. Sarre-Union comme d'autres bourgades crurent au changement et signèrent l'acte d'adhésion aux Bourbons et la mise en place de la restauration. Avec le changement de régime, de nouveaux troubles se présentèrent néanmoins. Des gendarmes stationnèrent en ville aux frais des habitants qui

durent encore subvenir aux besoins de Strasbourg et de Sélestat. Par le décret impérial du 20 avril 1815, le tanneur Gustave Kablé fut nommé maire de Sarre-Union en remplacement de Jean Kremp jugé trop royaliste. Mais la présence des régiments d'occupation bavarois fut suivie de 4700 russes à Sarre-Union et environs, ce qui exaspéra les habitants conscients que « les troupes changeaient, mais pas leurs maux ! ». S'ensuivit une nouvelle valse de maires : l'adjoint Nicolas Henry fit les fonctions de premier magistrat avant le retour, en 1816, de Jean Kremp blessé à la main par le sabre d'un dragon russe ! En effet, pas moins de 3 856 russes et 900 chevaux séjournèrent dans les cantons de Sarre-Union et de Drulingen. L'année 1816 fut d'ailleurs qualifiée d'année de famine dans les chroniques populaires (s'Hungerjaahr). En outre, les bouchers et brasseurs se liguèrent et refusèrent l'octroi, cette taxe impopulaire sur les boissons, le bétail, le fourrage et les produits alimentaires. Des comités d'aumône et un atelier de charité durent être créés pour les plus pauvres.

Poussé à la démission

Le préfet demanda alors à Kremp qualifié de « mauvais administrateur » de démissionner, mais il refusa. En 1819, un maire provisoire nommé Louis Karcher fut nommé puis, en 1821, c'est Nicolas Henry qui devint maire de la ville.

Fortement déçu, Jean Kremp se retira peu à peu de la vie publique. Il mourut dans sa 89e année, le 28 février 1836. On l'enterra au cimetière « extra muros » de la ville qu'il avait servie de nombreuses années en des périodes particulièrement difficiles. Dans sa maison naîtra, dix ans plus tard, le fondateur du Souvenir français, François Xavier Niessen (1846-1919).

Jean-Louis WILBERT

Les règles élémentaires de bon voisinage

Vivre ensemble, en bon voisinage, en bonne intelligence, cela semble simple, évident même... et pourtant... un rappel régulier au civisme semble s'imposer au regard des récriminations légitimes reçues en Mairie durant la période estivale propice aux divers travaux de bricolage et à l'entretien des espaces verts chez les particuliers.

MESURES EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ DES RUES ET DES ESPACES PUBLICS.

Pour des raisons de sécurité et de salubrité, et conformément à l'arrêté municipal n° 30/2009 du 26 mai 2009 réglementant la collecte et l'élimination des déchets sur le territoire de la commune de Sarre-Union, le dépôt prolongé de bacs roulants vides ou pleins, sur le domaine public est interdit. Aussi, en application du calendrier de ramassage fourni par le SYDEME, les bacs roulants de toutes tailles, qui se trouvent sur le domaine public 48 heures après le jour prévu de leur collecte, sont systématiquement considérés comme abandonnés. Le maintien d'un bac roulant vide ou plein sur le domaine public constituant un trouble et un risque, ils seront systématiquement ramassés, transportés aux ateliers municipaux par les services chargés de la propreté.

RAPPEL : les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte. Le Conseil Municipal a décidé, par délibération prise en date du 17 juillet 2014, que la restitution des bacs roulants à leurs propriétaires fera l'objet de la tarification suivante :

- Ramassage d'un bac roulant vide : 44 €
- Ramassage d'un bac roulant plein : 52 €

LES NUISANCES SONORES.

Le bruit est considéré comme une des principales causes de nuisances de la vie en société. Chacun s'accorde à dire que les conséquences de cette nuisance sur la santé publique et son coût économique font de la lutte contre le bruit une priorité majeure.

• Le bricolage ou le jardinage

L'émission de bruits peut constituer une nuisance forte. Selon l'arrêté municipal du 19 août 2002, vos travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h.
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf les jours fériés.

• Les cris d'animaux

En cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h/24. Si un chien est laissé seul toute la journée et gêne l'entourage par ses aboiements, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne.

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

On désigne par déchet vert : les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les déchets de jardin des particuliers.

Le brûlage des déchets verts est interdit.

Que faire des déchets verts ? Les déposer à la déchetterie intercommunale de Thal Drulingen.

	Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre	Horaires d'hiver du 1er novembre au 28 février
Lundi	13h-18h	13h-17h
Mardi	*Fermé*	*Fermé*
Mercredi	8h-12h	9h-12h
Jeudi	14h-19h	*Fermé*
Vendredi	8h-12h	9h-12h
Samedi	8h-12 et 13h-18h	9h-12h et 13h-17h

Conditions d'accès pour les particuliers :
Accès limité aux habitants de la CCAB, merci de bien vouloir vous munir d'un justificatif de domicile à votre arrivée en déchetterie. Le compostage en interne est une pratique à encourager car elle permet, outre la valorisation des déchets végétaux, la réduction des déchets à collecter et à transporter.

UNE AUTRE PRATIQUE DU JARDINAGE

Le choix des espèces et des essences plantées peut avoir un impact sur les déchets d'entretien des jardins et des espaces verts. Renseignez-vous !

Certaines pratiques d'entretien permettent de réduire la production de déchets verts. Par exemple, le mulching est une technique de tonte du gazon qui ne génère pas de déchets. Les tondeuses mulching déchiquettent les brins d'herbe en fines particules qui sont laissées dans le gazon. Cette technique n'est possible que dans certaines conditions (tonte fréquente).

L' UNIAT à votre service

L'Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail informe, conseille et renseigne différents assurés sociaux de tous régimes (régime minier, retraite anticipée, AAH, compensation du handicap, épargne, impôts locaux, maladies professionnelles, non salariés, aides ménagères, lokal Steuern). Les permanences ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h, au bureau central de L'UNIAT à Sarreguemines, 21-23 rue Chamborand.

Les permanences à Sarre-Union se déroulent tous les 3 mois, le 2e mardi du mois à partir de 13h30 à 14h45 à la maison des services de Sarre-Union.

Contact :
Colette Hamel - Présidente
03 88 00 21 27

Alsace Bossue Athlétisme

courir A sauter B A lancer marcher

Une nouvelle activité proposée par l'ABA : le trail.

Une nouvelle discipline est pratiquée au sein de l'Alsace Bossue Athlétisme : le trail.
Le trail, la course nature ou plus rarement la course en sentier est un sport de course à pied, sur longue distance, en milieu naturel, généralement sur des chemins de terre et des sentiers de randonnée en plaine, en forêt ou en montagne. Trail est l'abréviation, propre aux francophones, de l'anglais trail running.
Trois adeptes participent régulièrement à des compétitions: Vincent Arlabosse, Claude Del Bianco et Philippe Spiess. Vincent Arlabosse vise le championnat de France de trail qui aura lieu en septembre à Gérardmer.

Claude Del Bianco

Philippe Spiess

Vincent Arlabosse

Philippe Spiess, notre coach de marche nordique vous donne rendez-vous tous les dimanches matin au stade omnisport de Sarre-Union à 8h30 pour une sortie de marche nordique.

Contact : Philippe SPIESS : 06 89 09 47 08
Visitez notre blog :
http://alsacebossueathletisme.blog4ever.org/
Facebook :
https://www.facebook.com/groups/alsacebossueathletisme

ABESUE : favoriser l'accès à la langue et à la culture allemande

Une animation organisée par l'ABESUE à la Saint-Martin.

L'ABESUE (Association pour le Bilinguisme dans les Écoles de Sarre-Union et Environs) œuvre depuis 2001 pour la pérennisation du site bilingue dans les Ecoles de Sarre-Union, de la maternelle au collège. Le site bilingue de Sarre-Union compte à ce jour plus de 200 élèves.
Elle accompagne aussi les enfants et leurs parents dans l'accès à la langue et à la culture allemande par l'organisation de manifestations (Saint Martin), le prêt de livres en langue allemande, un atelier théâtre trilingue (français, allemand, alsacien), des sorties familiales en Allemagne… Actuellement, une soixantaine de familles sont membres de l'association. La cotisation annuelle s'élève à 8 € par famille.

Un choix éducatif dès le plus jeune âge :
De même qu'un petit s'éveille à la musique ou qu'un bébé apprend à nager, un enfant devient bilingue par immersion dans un environnement bilingue. L'enfant n'apprend pas l'allemand, il apprend en allemand !
C'est pourquoi, l'inscription en section bilingue se fait dès l'entrée en maternelle mais une inscription plus tardive reste envisageable sous certaines conditions.
Les enfants ont cours par demi-journées ou par journées complètes alternativement en français et en allemand. Les notions à acquérir sont réparties à part égale entre les deux langues ; il n'y a aucune charge de travail supplémentaire pour les enfants. Le cursus bilingue mené à son terme permet d'obtenir l'Abibac, c'est-à-dire le double diplôme Abitur allemand et Baccalauréat français, un atout majeur dans les futurs choix professionnels, vu la proximité des pays germanophones.

SCHNEIDER Sabine (présidente) : 06 77 86 24 09 ou 03 88 00 30 11
KIEFER Fabrice (vice-président) : 06 72 41 56 85
Siège social : 26 Rue de Phalsbourg - 67260 SARRE-UNION
bilinguisme.alsacebossue@gmail.com / facebook : abesue.sarreunion

Groupement d'Intérêts Culturels : 40 ans de présence active

En 1977, à la faveur d'une rencontre au GIC de Saverne entre des acteurs du territoire, Adrien Zeller, Marcel Wintzerith, Roger Klein, Charles Pettikoffer et trois jeunes femmes, Marie-Pierre Botte, Astride Will et Christiane Boch, les premiers ateliers de créativité naissent à Sarre-Union.

Les locaux de l'ancienne cantine sont mis à disposition par la commune et permettent le démarrage des activités créatives : peinture sur soie, émaux sur cuivre, fabrication de bougies, tissage et filage de la laine, poterie, ainsi qu'une première exposition.
Dès les premières années, les centres d'intérêts se multiplient. En 1979, la première marche populaire sous l'égide de l'IVV est organisée par Roger Klein et Freddy Janus. La section ski est lancée et organise des sorties en autocar dans les Vosges avec une équipe de moniteurs dynamiques tels que Gérard Lieb, Bernard Morel-Jean et Bernard Stahl.
À l'initiative de Pierre Martin, des soirées de poésie en dialecte sont animées par Valentin Ruch, Fred Mahler et Charles Klein à Sarre-Union et dans les villages environnants.
En 1980, une section théâtrale voit le jour. Le comédien et écrivain Paul Sonnendrücker met en scène « Apollon de Bellac » de Jean Giraudoux ainsi que « La Savetière Prodigieuse » de Federico Garcia Lorca. La même année, le GIC ouvre des ateliers destinés aux enfants animés par Lucienne Janus.

Lors de la fête des 40 ans du GIC le 21 mai dernier à la Villeneuve, le GIC a rendu hommage à Christiane Boch, désormais présidente d'honneur du GIC.

Ce fut aussi le début des belles années des danses de société animées par Jean-Marie Manque, puis des danses traditionnelles, des ateliers hebdomadaires, des stages et bals folk initiés par Astride Will accueillant des groupes reconnus tels que « Le folk de la rue des dentelles », le Groupe Sans Gain, et bien d'autres, sans oublier l'accueil du Ballet National Yougoslave. Seules les danses de société ont perduré grâce à Gilbert Melchiori.

En 1982 a lieu la première sortie de ski dans le Queyras, initiée par Christiane Boch. Les séjours dans les Alpes et en Autriche se succèdent depuis et sont assurées actuellement par Patrick Weiss.
Une première animation de Noël est organisée le 12 décembre 1982 en partenariat avec l'Union des commerçants avec une crèche vivante et un marché de Noël au Square Dommel mais aussi des expositions au Centre Socio-Culturel et à la Chapelle des Jésuites. Cette animation perdure durant 10 ans et sera reprise en 2012.

1982 fut aussi l'année du déménagement de l'association vers le nouveau Centre Socio-Culturel et celle de l'assemblée générale constitutive qui donne son indépendance au GIC.
Bernard Stahl est élu président. Il le restera durant un an et sera remplacé dans cette fonction par Christiane Boch.

À partir de 1983 de nouvelles activités se développent : bourses aux vêtements, sorties dans les Vosges le week-end, danses méditatives, sculpture sur bois, vannerie, atelier de peinture, patchwork, broderie, scrabble, gymnastique douce et yoga.
Les plus grands évènements culturels qui resteront dans la mémoire des habitants de Sarre-Union et des environs sont les quatre fêtes médiévales, les festivités du bicentenaire en 1994 et la fête du chapeau pour le passage à l'an 2000 drainant jusqu'à 10 000 personnes.

Ce sont les professionnels du spectacle vivant Paul Sonnendrücker et Aline Joessel, sollicités pour l'occasion, qui ont donné toute la valeur à ces manifestations historiques et les historiens locaux, Jean-Louis Wilbert, Roger Klein et Pierre Martin qui ont recherché les documents médiévaux. L'atelier de couture animé par Heddy Weidmann, Chantal Pracht et

Fête médiévale : le mariage de Nicolas de Sarwerden et de Barbe de Fénestrange

Michèle Mathias a confectionné les centaines de costumes ainsi que les décors de la ville.

Outre les animations qui se sont installées au fil des ans, l'évolution du GIC est liée à la création d'emplois.

En 1994, Monique Dedenon est embauchée en tant que secrétaire et animatrice. Béatrice Dewolf lui succède en 2016. Une section vidéo animée par Edmond Klein, Jean-Pierre Clauss et Roudy Finck est née pour les fêtes médiévales. Elle a évolué en embauche pour la pérennisation du canal local.

En poste en tant que reporter d'images depuis juillet 2007, Emmanuel Weber anime la télévision locale, TV GIC Bouquenom, sous l'égide du GIC avec le soutien financier de la commune.

Au fil des ans, d'autres activités voient le jour : la marche nordique, le découpage de papier, le feutrage de laine, la tapisserie, le budo, le renforcement musculaire, les jeux de société et le nombre de membres est en constante progression atteignant actuellement 850 inscrits.

Depuis 2012, de l'Avent à l'Epiphanie, Noël est devenu une fête incontournable, merveilleuse vitrine du savoir-faire du GIC où expositions, marchés de Noël et concerts liés à des thèmes (Anges messagers de lumière, de paix et d'amour, la fraternité) fleurissent au Pays des Lumières.

En janvier 2017, après 33 ans de présidence, Christiane Boch a tiré sa révérence, heureuse du travail accompli, cédant le flambeau à Jeanine Weber.

Tantôt sur un rythme de croisière, tantôt plus innovant, le GIC souhaite proposer à tous ses membres encore de belles et grandes aventures.

ACTUELLEMENT LE GIC PROPOSE :

* **Création artistique :** terre céramique, sculpture sur bois, broderie, découpage de papier, tapisserie, peinture acrylique, patchwork et feutrage de laine.

* **Culture et loisirs :** scrabble, T.N.S, vidéo et jeux de société.

* **Développement personnel :** yoga, respiration, gymnastique douce, danse de société, danse orientale, méditation et modelage.

* **Sport :** marche populaire, marche nordique, ski, randonnées, budo, renforcement musculaire.

* **Social :** bourses aux vêtements.

* **Excursions, sorties, séjours :** à la journée, WE ou plus, semaine, en voiture, en bus, en avion, en bateau …

Contact : Béatrice au bureau du GIC les lundis, mardis et jeudis après-midis.
03 88 00 33 03 - www.gic67.fr. - gic67@orange.fr.

AAPPMA : l'étang fermé à la pêche pour 2017

Les bénévoles de l'AAPPMA organisent des manifestations tout au long de l'année

L'étang est ouvert chaque dimanche, du 1er mai au dernier dimanche d'octobre, ainsi que les jours fériés. La carte de pêche est obligatoire.

L'étang, actuellement en rénovation, est fermé à la pêche pour la saison 2017. La réouverture est prévue pour la saison prochaine.

Les bénévoles de l'association présidée par Bernard Schmidt organisent tout au long de l'année des soirées et manifestations (brûle-sapins, soirée pizza-flammes, kirb de la Villeneuve, concours de pêche à la truite, soupe de pois cassés, etc...).

Contact : Sébastien Greiner
03.88.00.22.43
aappma-de-sarre-union@laposte.net
Facebook : https://fr-fr.facebook.com/aapmmadesarreunion67260/

Un nouveau président pour le Conseil de Fabrique

Le conseil de fabrique avec son nouveau président Thierry Boué (3e à partir de la gauche).

Depuis le 12 mai, le conseil de fabrique de la paroisse catholique de Sarre-Union a nommé un nouveau président en la personne de Thierry Boué. Il succède à Cécile Dedenon qui, à l'issue de son mandat de 6 ans, n'a pas souhaité le renouveler. C'est ainsi que les quatre membres en place et en présence du curé doyen François Kieffer membre de droit et de la présidente sortante Cécile Dedenon ont accueilli Thierry Boué qui avait fait acte de candidature. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, André Herr au nom du conseil a remis un arrangement floral et un panier garni à la présidente sortante.
Puis le conseil s'est prononcé à l'unanimité pour accepter la candidature de Thierry Boué au conseil avant de l'élire au poste de président. Jeune retraité de la presse, il a accepté cette fonction. Il pourra s'appuyer sur le soutien des membres restants et de Cécile Dedenon qui l'épaulera pour lui permettre de trouver ses marques.
Pour rappel, le Conseil de Fabrique gère les biens de la paroisse à savoir à Sarre-Union, l'église, le presbytère, la maison des œuvres et la Chapelle des Jésuites. Il peut compter sur le soutien de la commune dont le maire Marc Séné est également membre de droit du conseil.

Le conseil se compose actuellement de Benoît Schoeser, Pierre Bruder, André Herr, Jeanne Bender et Thierry Boué. Sont membres de droit, le curé François Kieffer et le maire Marc Séné.

Contact : Presbytère catholique
03.88.00.10.92

Centre équestre de Sarre-Union : une association en constant développement

Fondé en 1968, le centre équestre de Sarre Union développe régulièrement son activité autour des équidés, pour s'adapter aux nouveaux besoins des cavaliers, mais aussi au confort des chevaux.

Installations
Aujourd'hui le centre équestre compte 30 boxes et 2 stabulations, construits autour du manège de 20x40 mètres et qui devrait passer à 20x50 mètres prochainement.
À l'extérieur se trouvent une carrière (piste) de 30 x 65 mètres et la grande carrière de 80 x 50 mètres permettant d'organiser des concours de saut d'obstacles pendant la saison estivale. La cavalerie du club se compose de 6 chevaux de selle et 6 poneys. Des chevaux de propriétaires sont aussi en pension et entrainés tous les jours.

Activités pour les membres
La pratique de l'équitation est devenue accessible aux jeunes enfants à partir de 4 ans en reprise (leçon) de Baby Poney les mercredis après-midi avec Estelle. Les adolescents et les adultes membres de l'association, peuvent participer à des reprises dans les deux disciplines (13 créneaux horaires par semaine) à savoir :
- le dressage
- le saut d'obstacle
- en groupe ou en cours particuliers encadrés par Macha et Marc Henriot (gérants du centre). Annuellement 4 à 5 stages de découverte ou de perfectionnement sont proposés pendant les congés scolaires allant du débutant au cavalier de haut niveau.

Pour plus de renseignements venez nous suivre sur notre page facebook : https://www.facebook.com/CentreEquestreSarreUnion/

Activités pour tous les cavaliers régionaux et le grand public
Le centre équestre s'adresse aussi aux cavaliers de la région du grand Est en organisant 14 journées de concours officiels de saut d'obstacles poneys et chevaux, ainsi qu'une journée de Pony Games et Equifun en juin. Avec en moyenne deux cents engagements par journée de concours, le grand public est toujours plus nombreux à encourager les concurrents.
Pour profiter de ce spectacle dans un cadre très convivial, l'équipe des bénévoles propose une restauration légère sur place à chaque manifestation. Chaque année, les gains récoltés lors des journées de concours sont réinvestis dans l'entretien du centre équestre avec un grand projet d'extension du manège dans les années à venir.

Performances
Les cavaliers membres rapportent aussi régulièrement de belles victoires lors des concours sur site, mais aussi au niveau du Championnat de France à Cluny, en 2015 : Marc Henriot, dans la catégorie des vétérans (plus de 40 ans) et à Fontainebleau, Jérôme Gast (président de l'association) en 2015 et 2016 dans la catégorie des jeunes chevaux.

La cinquième saison du Bocksbrunne Theater arrive !

Les répétitions vont déjà bon train pour vous présenter cette année encore, une pièce en deux actes. Ecrite et mise en scène par Valérie Schoenacker, elle s'intitule « Wàs isch nùmme in dem Wàld loss ? ». Nous espérons partager un bon moment de rire avec un public nombreux. Les représentations auront lieu :
- samedi 4 novembre à 20 heures,
- vendredi 10 novembre à 20 heures,
- samedi 11 novembre à 20 heures,
- samedi 18 novembre à 20 heures,
- dimanche 19 novembre à 15 heures.

Les modalités de réservation vous seront communiquées ultérieurement.

Contact :
Christophe Schoenacker
06 11 89 23 05

Association CLIP TONIC : un gala haut en couleurs

Lors du gala du 13 mai 2017, les danseuses ont ébloui le public par des chorégraphies très élaborées.

C'est devant un nombreux public que s'est déroulé le samedi 13 mai dernier au complexe sportif de la corderie le gala annuel de danse de l'association Clip Tonic.
Tous les groupes de l'association ont réalisé plusieurs chorégraphies et ont ainsi pu démontrer leurs acquis au cours de cette saison. Les petites danseuses du groupe "Ladies L", les pré-juniors du groupe "Eclipse", les juniors du groupe Zen (récemment primés au concours régional de Rohrbach les Bitche en terminant à la première place), le groupe de Zumba Tonic et le groupe de Zumba adultes (Zumbettes) ont tour à tour enchanté le public qui a même pris part à la fête en fin de soirée en participant à deux danses dans un bouquet final.
La présidente Sylvie Rinn s'est montrée très satisfaite du déroulement de cette soirée et a donné rendez-vous à tous les adeptes de danse pour la rentrée prochaine en septembre.

La reprise des cours est prévue le lundi 4 septembre.
On pourra s'inscrire toute l'année. Entourée d'une équipe d'animateurs, Sylvie Rinn diplômée en danse moderne, chorégraphe et instructeur officiel en danse zumba proposera un programme hebdomadaire de cours comprenant :
- Cours de danse moderne pour enfants de 4 à 6 ans, tous les vendredis à 17 h.
- Cours de danse moderne pour enfants de 7 à 9 ans tous les vendredis à 18 h.
- Cours de danse moderne pour enfants de 10 ans et plus tous les lundis à 17 h.
- Cours Spécial de Zumba pour enfants tous les mercredis à 17 h 30.
- Cours de Zumba pour adultes, tous les lundis et mercredis à 19 h.
- Cours de Zumba seniors (à partir de 50 ans) tous les jeudis à 18 h.
- Cours de Country et Line Dance (pour tous niveaux) tous les jeudis à 19 h.

Des cours spécifiques de danse moderne pour les groupes d'enfants sélectionnés pour participer aux concours régionaux sont dispensés tous les mercredis après-midi.
Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas nécessaire de savoir danser pour pratiquer la Zumba. Il n'y a pas non plus de limite d'âge.
Faire de la Zumba c'est brûler des calories en bougeant, en faisant la fête, c'est garder la forme.
L'association propose également des cours de Country et Line Dance dans une ambiance conviviale. La Country & Line Dance se pratique seul(e), en couple, ou entre amis. La Country Line Dance est un type de danse qui se pratique en ligne. Les danseurs forment une ou plusieurs lignes, sont tournés ensemble dans la même direction, puis exécutent la chorégraphie associée à la musique.

Pour tous les cours, le premier est gratuit. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Sylvie Rinn ou sur notre page facebook.

Renseignements : Sylvie Rinn au 06 83 64 35 62
https://fr-fr.facebook.com/associationcliptonic/

La Philharmonie recrute !

Vous êtes musicien amateur, vous aimez jouer en orchestre ? Venez rejoindre la Philharmonie de Sarre-Union, orchestre d'une trentaine de musiciens au répertoire musical varié : musique classique, jazz, rock, pop, musique de films. Nous recherchons des musiciens dans les pupitres de :

- Clarinette - Flûte traversière
- Saxophone alto, saxophone ténor, saxophone baryton
- Hautbois - Basson - Tuba - Baryton
- Cor - Trombone - Trompette
- Batterie / Timbales / Percussions (xylophone…)

Nous répétons tous les samedis de 17h à 19h à la salle culturelle de la Corderie à Sarre-Union sous la baguette de Claude Winstein.

Contact : 06 71 61 18 55
https://www.facebook.com/philharmonie.desarreunion

US Sarre Union

La saison sportive touche à sa fin pour l'US Sarre Union puisque l'équipe fanion vient de terminer son championnat en milieu de tableau. Si cela peut constituer une déception, compte tenu des ambitions initiales, il faut la relativiser. Rappelons en effet que le club évoluera la saison prochaine en championnat de France pour la 8e année consécutive. C'est une réelle performance.

Si l'USSU n'a pas pu renouer avec le magnifique parcours en Coupe de France de la saison précédente, les bleus n'ont pas à rougir de leur élimination face au RC Strasbourg, pensionnaire de Ligue 2, qui vient d'obtenir le droit de retrouver l'élite nationale pour avoir terminé leader de son groupe. Lors de cette rencontre, le stade Omnisports a retrouvé l'affluence des grands matchs puisque 2500 spectateurs ont assisté à la courte victoire des Strasbourgeois.
En Excellence, l'USSU se doit d'être vigilante pour éviter toute désillusion. À 3 journées de la fin, rien n'est joué pour ce qui est du maintien. Relevons le superbe parcours des bleus en Coupe d'Alsace avec cette ½ finale perdue à Hégenheim, alors que Obermodern a barré la route des bleus en Coupe du Crédit Mutuel.
En D3, les locaux obtiennent le maintien sans problème mais ne peuvent prétendre à mieux. La section féminine progresse, tant en résultats qu'en nombre de licenciés. Si les seniores et les U18F se mêlent à la lutte pour le podium, elles sont imitées par les U13F, nouvellement créées, qui obtiennent d'excellents résultats. Les poussines apprennent les bases du foot ball au fil des entraînements et des plateaux du samedi matin.
Si la section des jeunes masculins ne remporte aucun titre, elle progresse toutefois en plaçant la plupart de ses équipes dans le haut du tableau. Ainsi les U18P terminent seconds, derrière Robertsau, et ratent pour la seconde année consécutive la montée en Excellence. Dommage, car celle-ci doit permettre la progression des joueurs et du club. Scénario identique pour les U15P qui terminent seconds, derrière l'intouchable Hoenheim. Ce sera un des grands challenges de la prochaine saison pour l'USSU.
Mention spéciale pour les U13E qui obtiennent, pour la seconde année consécutive, leur maintien dans la cour des grands. En effet, dans un championnat relevé avec l'ensemble des clubs de la région, (RC Strasbourg, SC Schiltigheim, FR Haguenau…) nos jeunes réussissent à se maintenir à nouveau et à progresser dans la hiérarchie, terminant en milieu de tableau.

Les 2 autres équipes U13 ne sont pas en reste et obtiennent, dans leur championnat respectif, de très bons résultats. Par leur nombre, ils permettent surtout la constitution d'un vivier de joueurs capables, dans un proche avenir, d'évoluer en foot à 11.

Les équipes U11, au nombre de 3, confirment leur progrès chaque week-end, tout comme les pitchouns et les débutants, qui évoluent en plateau chaque samedi matin.
Signalons enfin les stages de jeunes de la Toussaint et de Pâques qui connaissent un franc succès de par leur programme diversifié et pédagogique, grâce au travail des bénévoles et éducateurs du club, des parents, de différents sponsors et notamment la Société Continental de Sarreguemines pour le dernier stage.

Au terme d'un mandat de 6 ans, Laurent Weinstein, a quitté ses fonctions de président à l'issue de la saison. Il a été remplacé par le vice-président, Philippe Wilhelm, qui souhaite insuffler une nouvelle dynamique au club, tant au niveau des jeunes que des seniors.

vie associative

5 concours par an à la Boule d'Or

Le club de pétanque la Boule d'Or de Sarre-Union sous la présidence de Jacqueline Becker, organise 5 concours par an, ouverts à tous, en formation doublette.
Programme des concours 2017 :
- le samedi 6 mai à 14h.
- le samedi 3 juin à 14h
- le samedi 1 juillet en semi-nocturne à 19h
- le samedi 5 août à 14h
- le samedi 2 septembre à 14h

Le prix de la carte de membre est de 5€.
Pour s'adonner à la pétanque, il faut avoir entre 7 et 97 ans. Nous assurons l'initiation et un jeu de boule est prêté aux futurs nouveaux membres qui désirent s'essayer à notre sport. Nos entraînements ont lieu les mardis et vendredis soirs à partir de 19h. Vous êtes tous les bienvenus.

Nous organisons également différentes fêtes au cours de la saison :
- Un repas pizza-flamms « journée familiale » destinée aux membres de l'association, en juillet et août, mais nous acceptons également d'autres participants à condition de s'inscrire.
- Une soirée soupe aux pois au mois de septembre.

Les boulistes participent au concours des associations extérieures comme Voellerdingen - Drulingen - Puberg - Rosteig - Harskirchen - Sarrewerden - Lemberg - Sarralbe - Sarreguemines et Val de Guéblange.

Les concours de la Boule d'Or attirent un nombre de passionnés toujours plus nombreux

Contact :
Personne référentielle : Anni Culli
03.88.00.32.23 ou 06.85.98.07.25
Présidente : Jacqueline BECKER
03.88.00.32.23

état civil

DÉCÈS

HUGEL Hermine, veuve ROSER (85 ans) 22/11/2016
EHRHARDT Roger (84 ans) 10/12/2016
EULER Lucie (93 ans) 18/12/2016
KLEIN Germaine (91 ans) 22/12/2016
BRICKA Albert (90 ans) 31/12/2016
KARCHER Elna (91 ans) 07/01/2017
KAPFER Xavier (85 ans) 13/01/2017
MATT Hilda (95 ans) 13/01/2017
HEYDORFF Hubert (70 ans) 17/01/2017
REBMANN Charles (84 ans) 26/01/2017
CLAUSS Jean-Pierre (89 ans) 28/01/2017
BECKER René (81 ans) 30/01/2017
NOE Madeleine (96 ans) 30/01/2017
WILL Albert (85 ans) 01/02/2017
DOPPLER Elsa (86 ans) 04/02/2017
WERQUET Marie-Louise (92 ans) 16/02/2017
JEHLE Elise (94 ans) 03/03/2017
BECKER Anne (94 ans) 05/03/2017
REEB Mathilde (89 ans) 28/03/2017
WEBER Albert (86 ans) 04/04/2017
HEYD Marie (66 ans) 07/04/2017
ROEHM Catherine (86 ans) 12/04/2017
POLLET Andrée (84 ans) 16/04/2017
WILHELM Colette (82 ans) 01/05/2017
BRUHL Raymond (67 ans) 02/05/2017
ESCHER Simon (16 ans) 02/05/2017
ROEHM Georges (83 ans) 06/05/2017
JUNG Jean-Paul (76 ans) 30/05/2017

MARIAGES

AKSU Nihat et BEHR Adriana 07/01/2017
GANGLOFF Patrick et DORN Ella 08/04/2017
ERYUCE Ekrem et KLEIN Marina 29/04/2017

NAISSANCES

IRION Lucas 20/10/2016
GAUGRY Célia 18/11/2016
IMRE Séniha 01/12/0016
MATHEIS Kendra 03/01/2017
HAAS Ethan 12/01/2017
BEN GAIED Assil 29/01/2017
GUCLU Elif 04/02/2017
HAAS Loan 19/02/2017
ABDELKADER Adem 21/02/2017
GILGERT Noa 22/02/2017
CEYHAN Kerem 16/03/2017
MULLER Léandre 07/04/2017
ERDOGAN WILHELM Liana 10/05/2017
BOUAKKAR Nael 17/05/2017

LES GAULOIS

LE CRÉDIT MUTUEL CONSIDÈRE VOTRE VOITURE COMME NEUVE PENDANT 5 ANS.[1]

Au Crédit Mutuel, en cas d'accident, votre voiture est remboursée au prix où vous l'avez achetée : c'est un des multiples avantages du contrat assurance auto du Crédit Mutuel. Vous bénéficiez de protections optimales incluses dans votre contrat et de services de confort précieux à des tarifs très ajustés. Pour en savoir plus, contactez-nous sur creditmutuel.fr, ou rendez-vous dans votre Caisse locale.

Crédit Mutuel

PAYS DE SARRE-UNION

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients sociétaires.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le n° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr. Contrats d'assurances souscrits auprès de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A., entreprises régies par le code des assurances et MTRL, Mutuelle Nationale relevant du Livre II du code de la Mutualité. (1) La valeur à neuf est une option du contrat Assurance Auto, elle est ouverte à tous les véhicules 4 roues de moins d'un an lors de la souscription d'une formule tous risques.

Adresses utiles

MAIRIE
Tél : 03.88.01.14.74
Fax : 03.88.00.28.15

ATELIERS MUNICIPAUX
Chemin de la Sarre

REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE / CABLE
10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00. 13.71
Fax : 03.88.00.39.88

GENDARMERIE
6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20
Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE
Point d'information au Centre Socio-Culturel tous les 2e jeudis du mois de 11h à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE
23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13
Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS
11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN - CENTRE TECHNIQUE
3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE
2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30

GAZ DE FRANCE – SARREBOURG
Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)
Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL
26 a, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE :
Tél. 03.88.00.25.11

ECOLE ÉLÉMENTAIRE :
Tél. 03.88.00.11.43

COLLÈGE PIERRE CLAUDE :
Tél. 03.88.00.10.25

LYCÉE GEORGES IMBERT :
Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS
- SCHNITZLER Nadine
2, rue du Chalet
Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40

- SCHWAB Muriel
1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME
- LORETTE-BRUCKER Christine
18, rue des Romains
Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE
- BLAIND Henri
3 rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.06.87
Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS
- Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANG Gilles
20, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.00.11.60

- Dr SITTLER Daniel
1a, rue de Verdun - Tél : 03.88.00.24.09

- Dr PAIS Adrian
2, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.10.84

- Drs HAUSS Patrick et HAUSS Laurence
5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER
- Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU & SOBCZYK
48, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.11.86

DENTISTES
- Dr KOEHL Christian
5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.20.40

- Dr TEOFANESCU Lucian
2, rue Max Karcher – Tél : 03.88.00.12.86

- Dr SPIESS Gérard
10, Place de la République
Tél : 03.88.00.16.16

OPHTALMOLOGISTE
- Dr WAGNER Jean-Bernard
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES
- Pharmacie St Georges
1, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.12.90

- Pharmacie du Lion
23 a, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES
- HECK-GIREL Danièle
3, rue du Chalet - Tél : 03.88.00.23.54

- JANES Evelyne
44, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.01.29.27

- JUNGKER Christophe
3, rue des Romains - Tél. : 03.88.01.19.51

- LOHSTAETTER Elodie
1, rue du Stade - Tél : 03.88.01.39.66

CENTRE D'INFIRMIERES
22 A, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.93

CENTRE DE SOINS A DOMICILE
22, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES
- BRUDER Marie-Thérèse
1, rue des Tourneurs - Tél : 03.88.00.33.55

- BACH Sandra
4, Grand-rue - Tél : 03.88.89.49.42

- BAUER Marie sur RDV.
Maison des Services
14, rue Vincent d'Indy- Tél : 03.88.01.67.87

RHUMATOLOGUE
- Dr SCHNEIDER Pascal
22 D, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI
- SCHUSTER
13, rue Vincent d'Indy -Tél : 03.88.00.12.34

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
- LABORATOIRE SCHICKELE
6, rue Walter Schmitt - Tél : 03.88.00.32.33

OFFICE NATIONAL DES FORETS
27, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.00.15.66

PAROISSES
- Paroisse Catholique
14, rue du Presbytère - Tél : 03.88.00.10.92

- Paroisse Protestante
26, rue des Eglises - Tél : 03 .88.00.12.28

- Eglise Evangélique de Pentecôte
30, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.11.67

- Eglise Néo-Apostolique
Rue du Maréchal Foch

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE
- Maison des Services
14, rue Vincent d'Indy -Tél : 03.88.01.67.07

- Multi-Accueil
16, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.43.45

- Relais d'Assistantes maternelles.
Lundis et vendredis de 9h à 12h, mardis de 9h à 16h, jeudis de 16h30 à 19h sans RDV.
Tél : 03.88.01.67.09

- Armée de Terre
Se renseigner au CIRFA de Strasbourg
Tél. : 03 90 23 26 43

- Espace Multimédia
Les mercredis de 13h à 17h
(ouvert à tous et gratuit)

- Inspection du Travail :
3e jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 sans RDV

- Rénov'habitat
Tous les 1ers et 3e jeudis du mois de 16h à 17h30 sans RDV

- SDEA
Tous les jeudis de 13h à 17h sans RDV

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Mardi et jeudi de 8h à 12h
et de 13h à 17h sans RDV. Le 3e jeudi du mois la permanence est uniquement ouverte de 8h à 11h.

- Accueil téléphonique du Centre Médico-Social à Drulingen
Tél : 03.68.33.84.30

- Protection Maternelle Infantile
Les mercredis de 8h30 à 10h

- Consultation jeunes enfants
Les 3e jeudis du mois sur RDV
Tél : 03.68.33.83.11

- Assistante Sociale :
sur RDV, s'adresser au CMS de Drulingen
Tél : 03.68.33.84.30

- Centre Pénitentiaire et de Probation du Bas-Rhin (S.P.I.P. 67)
Tél : 03.88.01.06.39

- C.A.F
le mardi de 9h à 11h30 sans RDV

- C.A.R.S.A.T Service Social
Les jeudis de 9h à 12h en prenant RDV
Tél : 03.88.63.46.88

- Permanence permis de construire (ATIP)
Le mardi en semaine impaire de 8h30 à 11h30 sans RDV
Tél : 03.88.63.46.88

- CRESUS
Les mardis de 9h à 12h sur RDV à prendre à la Maison des Services

- Espace logement
Lundi matin en semaine impaire de 9h à 12h sans RDV

- SOS Aide aux habitants
Le 1er et 3e mardi du mois de 14h à 17h sans RDV - Tél : 03.88.79.79.30

- Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMPS)
Tél : 03.88.89.88.89

PERMANENCES EMPLOI
- Pôle Emploi
Les lundis de 13h à 16h sans RV et 1 vendredi sur 2 de 13h à 16h sans RV

- Atelier Pédagogique Personnalisé (A.P.P.)
Les lundis et vendredis toute la journée.

- Initiative du Pays de Saverne (création d'entreprise)
Les jeudis après-midi sur RDV
Tél 03.88.71.15.54

PRESTATAIRES DE POLE EMPLOI
- Mission Locale
Le mercredi de 8h à 12h et 13h à 17h sur RDV - Tél : 03.88.71.70.08

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Sur RDV Tél : 06.82.68.01.49

- GRETA Nord-Alsace
Se renseigner au 06.07.56.05.20

- Emploi Service
Les lundis, mardis, mercredis , jeudis et vendredis de 10h à 12h.

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A SAVERNE
Fermé le mardi mais reste joignable au 03.69.33.20.00

DIVERS
- UNITE DE VIE Résidence Chez Soi
29, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.16.04

- Consultations de psychologie, psychiatrie générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord)
25, rue de Phalsbourg
Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les mardis, jeudis, vendredis
Tél : 03.88.64.61.02
Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et Adolescents les lundis et mercredis
Tél : 03.88.64.61.09

- BIBLIOTHEQUE
18, rue des Roses – Tél : 03.88.00.14.16

- Ecole de Musique
1, rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.36.97

Conception et impression : imprimerie Scheuer